

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

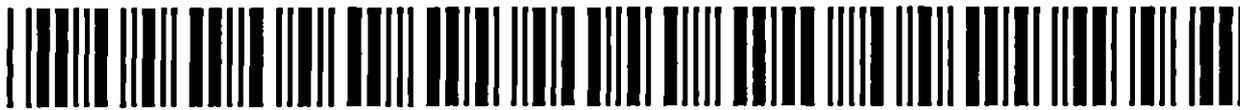
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 07978
Numéro SIREN : 422 988 220
Nom ou dénomination : EXTERNA NET

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2020 sous le numéro de dépôt 16503



20200165032018

DATE DEPOT : 03/04/2020

N° DE DEPOT : 16503

N° GESTION : 1999B07978

N° SIREN : 422988220

DENOMINATION : EXTERNA NET

ADRESSE : 155 BD HAUSSMANN 75008 PARIS

MILLESIME : 2018

EXTERNA.NET

Société par actions simplifiée
 Capital social 37 800 Euros
 Siège social : 155, boulevard Haussmann
 75008 Paris
 R.C.S. - Paris B 422 988 220

Greffé du tribunal
 de commerce de Paris
 Comptes annuels déposés le :

03 AVR. 2020

Sous le N° :

16503 *[Signature]*

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018**

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de € 1 731 592,82 sur lequel il est proposé de distribuer un dividende de € 1 411 800,00.

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE	€
- BENEFICE DE L'EXERCICE	1 731 592,82
- REPORT A NOUVEAU	487 184,82
RESULTAT DISTRIBUABLE	2 218 777,64
- A LA RESERVE SPECIALE	173 159,28
- DIVIDENDE AUX ASSOCIES	1 411 800,00
TOTAL AFFECTE	1 584 959,28
SOLDE REPORTE A NOUVEAU	633 818,36

**RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
 DU 22 FEVRIER 2019**

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de € 1 731 592,82, sur lequel il est proposé de distribuer un dividende de € 1 411 800,00.

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE :	€
- BENEFICE DE L'EXERCICE	1 731 592,82
- REPORT A NOUVEAU	487 184,82
RESULTAT DISTRIBUABLE	2 218 777,64
- A LA RESERVE SPECIALE	173 159,28
- DIVIDENDE AUX ASSOCIES	1 411 800,00
TOTAL AFFECTE	1 584 959,28
SOLDE REPORTE A NOUVEAU	633 818,36

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

certifié conforme à l'original *[Signature]*



EXTERNA.NET

Société par Actions Simplifiée

155, boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'Assemblée générale de la société,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société EXTERNA.NET relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les engagements de retraite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

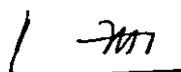
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 février 2019

Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Meheust', written over a horizontal line.

Serge MEHEUST

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	71 102	50 030	21 072	37 415
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	269 962	57 520	212 442	44 266
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	8 938		8 938	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 500		7 500	7 500
Autres immobilisations financières	532 060		532 060	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	889 561	107 550	782 012	89 201
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	732 565		732 565	709 256
Autres créances	272 508		272 508	972 105
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 440 780		3 440 780	3 440 780
Disponibilités	630 164		630 164	1 284 966
Charges constatées d'avance (3)	52 677		52 677	39 149
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 128 694		5 128 694	6 446 255
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 018 256	107 550	5 910 706	6 535 456

Bilan passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 800	37 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 034 438	839 743
Report à nouveau	487 185	276 104
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 731 593	1 946 953
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 295 016	3 104 600
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 136 383	1 324 287
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 136 383	1 324 287
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	697 429	506 702
Dettes fiscales et sociales	385 203	1 103 767
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	396 676	496 100
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 479 308	2 106 569
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 910 706	6 535 456

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 720 055		1 720 055	2 058 234
Chiffre d'affaires net	1 720 055		1 720 055	2 058 234
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			458 613	1 943
Autres produits			626 423	271 813
Total produits d'exploitation (I)			2 805 091	2 331 990
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 624 325	1 399 183
Impôts, taxes et versements assimilés			11 514	7 397
Salaires et traitements			601 619	601 511
Charges sociales			246 958	265 364
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 959	34 864
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			269 791	177 833
Autres charges			1 756	201
Total charges d'exploitation (II)			2 802 923	2 486 353
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 168	-154 363
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2 364 993	2 969 494
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			187 518	29 958
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				89 415
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				40 686
Total produits financiers (V)			187 518	160 059
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				54 317
Total charges financières (VI)				54 317
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			187 518	105 741
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 554 679	2 920 872

Compte de résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 824
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		1 824
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 824
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	823 086	972 095
Total des produits (I+III+V+VII)	5 357 602	5 461 542
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 626 009	3 514 589
BENEFICE OU PERTE	1 731 593	1 946 953

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXTERNA NET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 5 910 706 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 731 593 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : non applicable
- * Matériel informatique : entre 2 et 5 ans
- * Mobilier : entre 5 et 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 099 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 3 815 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice ou reporté sur les exercices suivants.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	66 229	4 873		71 102
Immobilisations incorporelles	66 229	4 873		71 102
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers		176 116		176 116
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 709	17 783		90 492
- Emballages récupérables et divers	3 354			3 354
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		8 938		8 938
Immobilisations corporelles	76 063	202 837		278 900
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 500	532 060		539 560
Immobilisations financières	7 500	532 060		539 560
ACTIF IMMOBILISE	149 792	739 769		889 561

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 814	21 216		50 030
Immobilisations incorporelles	28 814	21 216		50 030
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		7 671		7 671
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 777	18 072		49 849
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 777	25 743		57 520
ACTIF IMMOBILISE	60 591	46 959		107 550

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 597 310 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 1 589 810 euros

- A plus d'un an 7 500 euros

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autras créances	3 815
Disponibilités	
Total	3 815

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 800,00 euros décomposé en 378 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	1 033 287	269 791	166 696		1 136 383
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	291 000		291 000		
Total	1 324 287	269 791	457 696		1 136 383

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	269 791	457 696
Financières		
Exceptionnelles		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 479 308 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 1 479 308 euros

Les dettes résultent de l'activité normale de la société.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	322 432
Dettes prov CP brut	58 658
Personnel - autres charges à payer	32 900
CAP taxe apprentissage	2 441
Dettes Prov CP Charges sociales	29 199
Organismes sociaux autres CAP	16 450
Etat - autres charges à payer	2 277
Prov form professionnelle	2 064
Total	466 421

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	52 677
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	52 677

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice correspond à des prestations de services rendues à divers tiers.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2018	31/08/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	187 518	29 958
Reprises sur provisions et transferts de charge		89 415
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		40 686
Total des produits financiers	187 518	160 059
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		54 317
Total des charges financières		54 317
Résultat financier	187 518	105 741

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 46 983 euros
Ces engagements correspondent aux indemnités de fin de carrière prévues par la convention collective du personnel des bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseils (IDCC n°1486).

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, .